



N°32 spéciale Mars 2006

CHSM INFO

La lettre de la délégation des Finances CGT

☎ : 01.48.18.82.21 - 📠 : 01.48.18.82.52 -

Site Internet : www.finances.cgt.fr - Mél : finances@cgt.fr

SPECIAL MARCHÉ DE NETTOYAGE

La question de la mise en œuvre de prestations de nettoyage des locaux du MINEFI en région s'est récemment posée.

A la demande de camarades de la région Pays de Loire (en particulier la Sarthe pour ne pas la nommer !), notre attention a été attirée sur le fait que les prestations étaient moindres que dans les précédents contrats.

Après intervention en CHSM et en CNASS, nous sommes restés sur notre faim au vu des réponses apportées.

Nous sommes intervenus ce jour (15 Mars 2006) auprès de l'Agence Centrale des Achats qui nous a indiqué que :

- les marchés passés concernent neuf régions avec l'ensemble des administrations du MINEFI et correspondent aux régions qui avaient des contrats avec des entreprises privées à la demande de la DPMA.

Il ne serait donc pas question de passer des marchés avec des entreprises privées sur l'ensemble du territoire car nous étions inquiets sur les conséquences que cela pourrait avoir sur les agents berkaniens et la qualité du service.

Nous signaler si cela se passe différemment sur place (appel à ces prestataires alors que nous embauchons du personnel.)

- les marchés passés doivent correspondre à un cahier de clauses techniques particulières devant assurer le même niveau de services qu'auparavant (ce qui n'était déjà pas flamboyant).

Bien qu'en ce qui concerne la DGCCRF qui « serait assassinée au plan budgétaire » (sic !), le niveau de prestations deviendrait (où resterait... ?) moyen...

En tout état de cause, il est possible de signaler à l'Agence sus nommée les dysfonctionnements par...Intranet sur le site Alizé afin de se retourner contre le prestataire.

Ce que nous vous recommandons :

- **se mettre en contact avec nous (Bruno Picard –CHSM-, Anne Tanguy - CNAS- ou la fédération par mèl ou téléphone) quant vous constatez, à l’occasion de la mise en œuvre de nouveaux marchés, une dégradation des prestations.**
- **Faire le point en CHS sur la question du nettoyage des locaux et exiger l’embauche de personnels sous statut de droit public avec un nombre d’heures suffisantes.**

**Pour la délégation au CHSM
Bruno PICARD**

A SIGNALER : GRIPPE AVIAIRE

Suite à demande de nos camarades de la Réunion et de nos syndicats de la DGCCRF et de l’INSEE, nous avons saisi la DPMA de plusieurs questions sur ce sujet.

Une note en date du 3 Mars 2006 fait le point sur l’épidémie et les mesures prises, en particulier autour de l’action du médecin de prévention.

Elle sera envoyée aux syndicats nous ayant sollicité et aux camarades.

A suivre donc car un certain nombre de questions restent sans réponses...

FINANCES-CGT